

Location de materiel pour un particulier

Par urkan, le 06/07/2009 à 18:26

Bonjour,

j'ai acheté une friteuse, je voudrais savoir si j'ai le droit de la louer, bien sur avec un contrat de location, mais dois-je declarer l'argent de la location a un organisme particulier? En fait je voulais essayer de louer celle-ci avant de me lancer dans la location de materiel de restauration?

Merci de m'eclairer sur ce sujet